

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18171314

e

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

20 NOV. 2018

Greffe

N° d'entreprise : 0474 746 407

Dénomination

(en entier) : CUMA DE VIL EN VAL scris

(en abrégé) : CUMA DE VIL EN VAL

Forme juridique : SCRIS

Adresse complète du siège : RUE DE VILLENVAL 147, 5300 MAIZERET

Objet de l'acte : Nomination

La séance est ouverte ce 14 novembre 2018 à 11 heures, au siège social de la société, sous la présidence de Monsieur DEBLONDE Marc.

La totalité des parts étant présente ou valablement représentée, l'assemblée est régulièrement apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

L'assemblée a pour ordre du jour:

- acter la nomination de Monsieur DEBLONDE Marc
- acter la nomination de Monsieur DEBLONDE Luc

L'assemblée prend acte de la nomination de Monsieur DEBLONDE Marc et Monsieur DEBLONDE Luc, au poste d'administrateur au sein de la société à partir du 14 novembre 2018.

Monsieur DEBLONDE Marc et Monsieur DEBLONDE Luc sont només administrateurs dans la société pour une durée indéterminée.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heures.

Lecture faite, les associés qui le souhaitent signent le procès-verbal d'assemblée générale.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).